

## Annexe n°2 au CPOM N° XXXXX

### Objectifs opérationnels (hors expérimentations)

#### **METHODOLOGIE RELATIVE AU REMPLISSAGE DES COLONNES :**

Les objectifs opérationnels des Entreprises adaptées dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens s'articulent autour d'un plan prévisionnel de recrutement et de 4 axes d'analyse :

- Axe n°1 : Accueil et intégration en milieu de travail
- Axe n°2 : Accompagnement social et professionnel des salariés
- Axe n°3 : Formation des salariés
- Axe n°4 : Perspectives et objectifs de sortie

Les quatre axes d'analyse portent uniquement sur les objectifs opérationnels hors expérimentation. Si l'entreprise adaptée est retenue pour expérimenter le CDD Tremplin, ceci donne lieu à la rédaction d'une annexe dédiée.

- les colonnes « objectif » correspondent à ce que l'entreprise adaptée a rempli dans son dossier demande (il s'agit de l'objectif global pour l'entreprise adaptée) ;

- les colonnes « objectif négocié » sont remplies par la Direccte et correspondent au résultat du dialogue de gestion avec l'entreprise adaptée ;

Ces éléments sont annexés au contrat [annuel] / [pluriannuel] d'objectifs et de moyens.

- les colonnes « réalisé » 2019 et « objectif » 2020 seront complétées par l'entreprise adaptée en vue du dialogue de gestion avec la Direccte et de la fixation des nouveaux objectifs pour l'année suivante.

#### **A NOTER :**

- La notion de "travailleurs handicapés éligibles" ne recouvre que les travailleurs handicapés qui remplissent les conditions ouvrant droit à l'aide financière de l'Etat.

- Certains items sont à compléter en "personnes physiques", à savoir en nombre d'individus indépendamment du temps de travail prévu au contrat, et d'autres sont à compléter en équivalent temps plein (ETP).

**Les présents objectifs opérationnels s'inscrivent dans le cadre du projet économique et social présenté par l'entreprise adaptée.**

SITUATION DE L'ENTREPRISE ADAPTEE

Situation de l'entreprise adaptée					Entreprise adaptée (total des établissements)				Etablissement aaaa		Etablissement bbbb		Etablissement cccc		Etablissement dddd		Etablissement eeee				
					2019			2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	
					Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Objectif	Objectif négocié	Réalisé
Structure de l'EA (en personnes physiques)	Nombre total de salariés	Par tranche d'âge et par sexe	âgés de moins de 50 ans	Hommes																	
			Femmes																		
			âgés de 50 à 55 ans	Hommes																	
		Femmes																			
		âgés 56 ans et plus	Hommes																		
		Femmes																			
	Par nature de contrat	CDI																			
		CDD																			
		Contrat d'apprentissage																			
		Contrat de professionnalisation																			
		CDD Tremplin *																			
	Nombre de travailleurs handicapés éligibles aux aides	Par tranche d'âge et par sexe	âgés de moins de 50 ans	Hommes																	
Femmes																					
âgés de 50 à 55 ans			Hommes																		
			Femmes																		
âgés 56 ans et plus			Hommes																		
			Femmes																		
Par nature de contrat		CDI																			
		CDD																			
		Contrat d'apprentissage																			
		Contrat de professionnalisation																			
		CDD Tremplin *																			
Plan prévisionnel de recrutement (en personnes physiques)		Nouveau(x) recrutement(s) de travailleur(s) handicapé(s) éligible(s) à l'aide au poste dans l'année	Par tranche d'âge et par sexe	âgés de moins de 50 ans	Hommes																
	Femmes																				
	âgés de 50 à 55 ans		Hommes																		
			Femmes																		
	âgés 56 ans et plus		Hommes																		
			Femmes																		
	Par nature de contrat	CDI																			
		CDD																			
		Contrat d'apprentissage																			
		Contrat de professionnalisation																			
		CDD Tremplin *																			
	Nouvelle(s) mise(s) à disposition dans l'année	âgés de moins de 50 ans	Hommes																		
Femmes																					
âgés de 50 à 55 ans		Hommes																			
		Femmes																			
âgés 56 ans et plus		Hommes																			
		Femmes																			
Nouveau(x) recrutement(s) de CDD Tremplin dans l'année*	âgés de moins de 50 ans	Hommes																			
		Femmes																			
	âgés de 50 à 55 ans	Hommes																			
		Femmes																			
	âgés 56 ans et plus	Hommes																			
		Femmes																			
Part des travailleurs handicapés éligibles aux aides dans l'effectif salarié de la structure (en ETP)	Nombre total de salariés	âgés de moins de 50 ans																			
		âgés de 50 à 55 ans																			
		âgés 56 ans et plus																			
	Nombre de travailleurs handicapés éligibles à l'aide au poste	âgés de moins de 50 ans																			
		âgés de 50 à 55 ans																			
		âgés 56 ans et plus																			
	Nombre de travailleurs handicapés mis à disposition	âgés de moins de 50 ans																			
		âgés de 50 à 55 ans																			
		âgés 56 ans et plus																			
	Nombre de travailleurs handicapés en CDD Tremplin *	âgés de moins de 50 ans																			
		âgés de 50 à 55 ans																			
		âgés 56 ans et plus																			
Part des salariés handicapés éligibles aux aides dans l'effectif total salarié (calcul automatique) **					#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!			

\* Pour les entreprises adaptées autorisées ou envisageant de déposer une candidature pour l'expérimentation "CDD Tremplin"

\*\* La proportion minimale (taux plancher) de travailleurs handicapés éligibles aux aides est fixée à 55% de l'effectif total salarié.

**AXE 1 - ACCUEIL ET INTEGRATION EN MILIEU DE TRAVAIL (HORS EXPERIMENTATION)**

**Objectif général :**

- S'assurer de l'adéquation entre le candidat et le profil requis pour le poste en tenant compte de la capacité de l'entreprise à accompagner le salarié dans son parcours professionnel (cf. les critères de recrutement applicables)
- Informer les nouveaux salariés sur leurs implications et engagements dans le parcours professionnel

Objectifs opérationnels		Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement aaa			Etablissement bbbb			Etablissement cccc			Etablissement dddd			Etablissement eeee			
		2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	
		Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Objectif négocié	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif
<b>Nombre de postes à pourvoir (en ETP)</b>																				
Nature et situation des travailleurs handicapés éligibles recrutés dans l'année (en personnes physiques)	Recrutement sur proposition du service public de l'Emploi	Sans emploi depuis au moins 24 mois continus ou discontinus																		
		Bénéficiaire de l'AAH*																		
		Bénéficiaire d'un autre minima social (ASI, ASS, ADA, ATA, AV, RSA)																		
		Niveau de formation infra V et V																		
		Sortant d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT)																		
		Sortant d'ULIS																		
		Sortant d'apprentissage adapté																		
	Autre situation relevant de l'expertise technique du service public de l'emploi																			
	<b>Sous-total (calcul automatique)</b>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recrutement direct par l'entreprise adaptée	Bénéficiaire de l'AAH*																		
		Sans emploi depuis au moins 24 mois continus ou discontinus																		
		Sortant d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT)																		
		Sortant d'un centre de rééducation professionnelle (CRP)																		
		Sortant d'une institution spécialisée (IME, IEM, IMPro) avec un projet professionnel à consolider																		
		Sortant d'un service spécialisé (SAMSAH, SAVS) avec un projet professionnel à consolider																		
Sortant d'ULIS																				
Sortant d'apprentissage adapté																				
Sortant d'un contrat d'apprentissage réalisé en entreprise adaptée																				
Agé de plus de 55 ans																				
Bénéficiaire d'une pension d'invalidité catégorie 1 ou 2																				
<b>Sous-total (calcul automatique)</b>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

\*Un objectif global national pour les EA vise à recruter 30% de bénéficiaires de l'AAH chaque année.

AXE 2 – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL DES SALARIES (HORS EXPERIMENTATION)

2 – a : Accompagnement social

**Objectif général :**

- Contribuer au traitement des problématiques sociales, obstacles à l'accès à l'emploi

Objectifs opérationnels		Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement aaa			Etablissement bbbb			Etablissement cccc			Etablissement dddd			Etablissement eeee			
		2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	
		Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Objectif négocié	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif
Durée de l'accompagnement social	Nombre de travailleurs handicapés éligibles ayant bénéficié d'un accompagnement social																			
	Nombre d'heures d'accompagnement social réalisées																			
	Dont prestations internes (en heures)																			
	Dont prestations externes (en heures)																			
	Durée moyenne de l'accompagnement social par bénéficiaire (calcul automatique)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!

2 – b : Accompagnement professionnel

**Objectif général :**

- Mettre en place une démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
- Adapter l'environnement de travail
- Développer les compétences professionnelles

Objectifs opérationnels		Entreprise adaptée (total des établissements)			Etablissement aaa			Etablissement bbbb			Etablissement cccc			Etablissement dddd			Etablissement eeee				
		2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020	2019		2020		
		Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	Objectif négocié	Objectif négocié	Objectif	Objectif négocié	Réalisé	Objectif	
Durée de l'accompagnement professionnel	Nombre de travailleurs handicapés éligibles ayant bénéficié d'au moins un accompagnement professionnel																				
	Nombre d'heures d'accompagnement professionnel réalisées																				
	Dont prestations internes (en heures)																				
	Dont prestations externes (en heures)																				
	Durée moyenne de l'accompagnement professionnel par bénéficiaire (calcul automatique)	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	
Nature de l'accompagnement professionnel en vue de favoriser la réalisation du projet professionnel	Aide à la définition du projet professionnel	Entretien professionnel pour l'identification des besoins du salarié																			
		Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)																			
		Autre(s) action(s) d'aide à la définition du projet professionnel *																			
	Mise en œuvre d'un parcours de mobilité externe (hors EA)	Mise à disposition																			
		Période d'essai auprès d'un autre employeur (avec suspension du contrat dans l'EA)																			
Autre(s) type(s) de mise en relation avec un employeur *																					
Autre(s) action(s) d'accompagnement professionnel *																					

\* ces actions devront être décrites dans un document transmis dans le cadre du dialogue de gestion



